



## BULLETIN D'INFORMATION ASSOCIATION DU CHEMIN DE RONDE DECEMBRE 2025 – JANVIER 2026

### 1/ Conseil municipal de la ville de Croissy / 15 décembre 2025

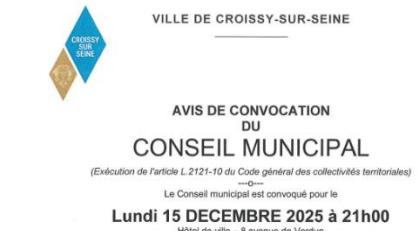
Nous avons assisté à la dernière réunion du conseil municipal (CM) de la ville Croissy, le public était nombreux avec notamment des représentants des associations AdCR et AEB ainsi que des riverains.

Le dossier SIERVIER/PLU faisait l'objet du point n° 4 de l'ordre du jour : « modification simplifiée n°1 du plan d'urbanisme - bilan de la concertation préalable ».

Le point n'a pas fait l'objet de longs débats (à peine 10 mn en tout), sachant que l'essentiel de ce CM portait sur le budget de la Ville pour 2026 aux points n° 5 à 9.

Monsieur Cattier (Maire adjoint à l'urbanisme), rapporteur du dossier, a présenté de façon synthétique le bilan de la concertation préalable en indiquant que les observations reçues portaient sur sept thèmes principaux :

- le choix de la procédure simplifiée ;
- les usages futurs de la zone ;
- l'impact sur la circulation du projet ;
- les nuisances liées aux usages ;
- l'imperméabilisation du site et son impact négatif sur la biodiversité ;
- l'insuffisance des espaces verts ;
- la dépollution et la gestion du chantier.



Croissy-sur-Seine, le 09 décembre 2025



 Le Maire,  
 Jean-Roger DAVIN

Il a indiqué, qu'après examen de ces observations, la ville de Croissy a conclu qu'aucune de celles-ci n'est en mesure de remettre en cause le bien-fondé de la modification n°1 du PLU envisagé et que certaines des observations reçues pourraient le cas échéant faire l'objet d'améliorations ou de réponses ultérieures lors de la suite de la procédure ou de la réalisation du projet.

Il a précisé que le dossier complet (y compris toutes les observations reçues) serait accessible dans le cadre de la suite de la procédure qui va se poursuivre avec l'envoi du dossier à la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale).

Madame Camacho a pris la parole pour expliquer un vote négatif (d'elle-même et de Madame Darras), en considérant que l'absence de concertation réelle était regrettable et que l'insuffisance du projet en termes d'espaces verts n'était pas acceptable.

Monsieur Duguay a également pris la parole pour expliquer son vote négatif (et celui de Monsieur Grau), en considérant lui aussi que la présence d'un commissaire enquêteur aurait permis de disposer d'un véritable interlocuteur neutre, alors que l'on constate que la mairie est à la fois juge et partie quant à l'appréciation du projet présenté par Linkcity. Il a notamment regretté une trop grande emprise au sol du projet et l'absence d'espaces verts réels. Le « mail vert » n'est à son sens qu'une présentation flatteuse d'une voie de circulation automobile. L'étude de circulation est selon lui manifestement insuffisante. Une piste cyclable est présentée comme faisant partie du projet, sans qu'il soit expliqué comment il serait possible de l'implanter sur le terrain. L'absence de commerce de proximité d'une part, et un danger de nuisance sonore du fait de la circulation et de l'installation de terrains de Paddle d'autre part, sont également regrettables. Il a ajouté son inquiétude sur l'occupation des bureaux en constatant que les 3000 m<sup>2</sup> de bureaux prévus par le projet s'ajoutent aux 2000 m<sup>2</sup> déjà prévus dans le « projet de la réserve foncière » au 87 Chemin de Ronde.

Le Maire n'est pas intervenu dans les débats sauf à la fin pour préciser que selon lui le taux d'occupation des bureaux était actuellement bon à Croissy et qu'il n'avait pas d'inquiétude pour le remplissage des futurs bureaux.

Il a été ensuite passé au vote. Le bilan de la concertation préalable a été voté par tous les membres du CM, sauf Madame Camacho, Madame Darras, Monsieur Grau et Monsieur Duguay qui ont voté contre. La procédure de modification simplifiée n°1 du PLU se poursuit donc.

## 2/ Chantier de dépollution du site de Servier

Le chantier a été suspendu pendant les vacances de fin d'année, il n'a pas pu reprendre comme prévu la semaine du 5 janvier à cause de la neige et de l'arrêté préfectoral interdisant le trafic poids lourds. Le programme suivant est donc repoussé d'une semaine :

- Evacuation des matériaux inertes (environ 2 camions à l'heure) ;



- Début d'enlèvement des enrobés et bétons de la zone parking Sud ;
- Analyse des terres de découverte pour déterminer la catégorie des exutoires ;
- Fin de l'enlèvement du mobilier (lampadaires, bordures, etc.) ;
- Démarrage des opérations de terrassement ;
- Le terrassement proprement dit relatif à la dépollution commencera par le fond du site parking sud-ouest.

### 3/ Abattage d'arbres utiles à la biodiversité locale sur le site de Servier

Suite à l'alerte d'un riverain, concernant les travaux situés face au 146 chemin de Ronde, nous avons constaté que des arbres et haies identifiés par l'étude environnementale Evinerude (30 septembre 2025) comme faisant partie d'un espace herbacé et arboré ayant un enjeu fort de conservation, ont été abattus, ce que nous regrettons vivement.

Cet abattage non évoqué lors de la réunion d'information de Servier du 19 novembre 2025, n'a fait l'objet ni d'information, ni de justification, et démontre une fois de plus le manque d'ambition de ce projet en termes d'écologie urbaine.

A l'heure où les villes s'investissent dans leur renaturation afin de créer des espaces de respiration et des îlots de fraîcheur pour améliorer le cadre de vie des habitants, le projet de reconversion du site de Servier prévoit une bétonisation très dense en contradiction avec la loi Zéro Artificialisation Nette des sols et donc sans ambition pour un environnement durable et vivable.

> La loi "climat et résilience" du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) des sols d'ici à 2050. La loi ZAN vise à lutter contre la perte des espaces naturels et la dégradation de la biodiversité due à l'urbanisation croissante.

> L'étude environnementale Evinerude est consultable sur le site de la ville de Croissy, rubrique Actualités > puis Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme > pdf en bas de page "évaluation\_environnementale\_du\_projet\_de\_modification\_simplifiée\_du\_plu"



## 4/ Revue de presse

### A/ Magazine Liaison N° 209 – Décembre 2025

La page « Yvelines » (p 11) du magazine Liaison de FNE Ile de France de décembre 2025 est consacrée à un article de l'AdCR sur le devenir du site de Servier.

Cette publication est la reconnaissance du sérieux et de la pertinence des actions de notre association. Espérons qu'elle favorisera aussi une prise de conscience d'un enjeu majeur pour notre secteur.

Le magazine Liaison est tiré à 3 000 exemplaires, il est publié tous les 3 mois, il est envoyé gratuitement aux associations franciliennes adhérentes, à tous les députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers généraux et maires d'Ile-de France, aux principaux fonctionnaires régionaux et locaux d'Ile-de-France concernés par l'environnement et à des journalistes et des personnalités.

France Nature Environnement Ile-de-France est la fédération régionale des associations franciliennes de protection de la nature et de l'environnement. Elle a pour objet de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie en Île-de-France, notamment par l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection du patrimoine, des sites naturels et bâties, de la faune et de la flore ainsi que la lutte contre les pollutions et les nuisances.

<https://fne-idf.fr/liaison-209-stop-au-beton-luttons-contre-l-artificialisation-des-terres-agricoles>

### B/ Le Courrier des Yvelines

Dans le journal du 31 décembre 2025 vous trouverez un article sur le bilan de la concertation préalable de la ville de Croissy (CM du 15 décembre), le résumé du journaliste est forcément un peu réducteur mais assez fidèle à la teneur générale des débats.

Dans le journal du 3 décembre 2025 vous trouverez un article sur la réunion publique de présentation du projet de reconversion du site de Servier qui s'est tenue le 12 novembre 2025. Le journaliste souligne l'inquiétude des riverains et la tension palpable lors de cette réunion.

Dans le journal du 7 janvier 2026 vous trouverez un article sur l'aménagement du centre-ville du Vésinet qui informe que Monsieur Coradetti, Maire du Vésinet, a annoncé

**YVELINES**

### Le devenir du site Servier suscite les craintes des associations

Le changement d'affectation du site de l'entreprise Servier, à Croissy-sur-Seine, sur la carte du SDRIF-E passant de zone d'activité à zone urbaine, soulève des oppositions.

Depuis 2024, nous vous informons que les Laboratoires Servier, situés chemin de Ronde à Croissy, avaient dénigré leurs activités à Seclay. Ce site était alors pour dans l'activité économique du secteur avec 450 emplois. Le terrain concerné, largement en dallage, était initialement classé en « zone d'activité » sur le SDRIF-E et en zone ULA du PLU (activités industrielles, tertiaires, de services, de bureaux et de laboratoires de recherche).  
**ÉQUILIBRE ACTIVITÉS/LOGEMENTS**

Pour assurer un équilibre entre activités et logements et éviter que le développement des Yvelines ne continue à se transformer en zone doroir (850 logements construits sur le chemin de Ronde depuis 2016), il conviendrait de préserver le site de Servier en zone d'activité. Or, un changement de qualification a été opérésubrepticement sur la carte du SDRIF-E. Le terrain des Laboratoires Servier est, en effet, passé en « zone urbaine », sans que

**MODIFICATION DU PLU**

S'appuyant sur la modification du SDRIF-E, la mairie de Croissy souhaite modifier son PLU afin de créer un secteur ULE mixte (activités/ logements). Elle indique que la procédure de la modification simplifiée du PLU sans commission enquêteuse. Une concertation préalable a été toutefois organisée du 3 au 25 novembre 2025. Le dossier était consultable en mairie et toute personne pouvait déposer ses remarques. Elles seront traitées par la mairie de Croissy. Or, vu l'ampleur du projet, une concertation renforcée nous semble nécessaire.

**Mobilisation des associations et riverains**

La M6A mentionne dans son avis en date du 21 mai 2025 « l'en l'une étude de circulation estimant des flux générés par le projet, porté par Linkcity, conclut à une hausse négligeable du trafic routier sur la zone ». Linkcity (Bouygues) était l'acquéreur du terrain. Cette information a souligné l'étonnement des riverains qui dénoncent des difficultés de circulation aux heures de pointe.

Le Cadre et l'Association du chemin de Ronde se mobilisent afin d'éviter une nouvelle artificialisation des sols de la Boucle de la Seine contribuant au réchauffement climatique. Nous nous opposons à la construction de logements car nous estimons que le chemin de Ronde a déjà dépassé le seuil acceptable de densité. Nous préconisons de préserver des activités économiques sur ce site, le secteur étant victime d'un indice de



**CROISSY-SUR-SEINE**

### Projet Servier : le bilan sur la modification du



Le bilan de la concertation sur la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) se rapportant au projet d'aménagement des terrains Servier, situés chemin de Ronde, a été entériné par les élus malgré les réticences des groupes d'opposition.

Le maire adjoint délégué à l'urbanisme, Étienne Cattier,

### riverains inquiets sur la modification



La réunion a duré plus de deux heures. Sylvain Raggiani

renoncer aux travaux de réfection de la rue Thiers qui devaient commencer au premier trimestre 2026.

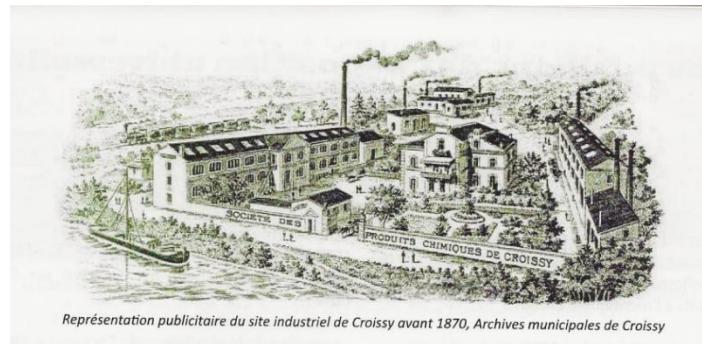
### C/ Histoire de la mémoire de Croissy

Un de nos adhérents, que nous remercions, nous a transmis un article sur l'histoire industrielle du site de Servier et des procédures d'enquête publique à Croissy.

Cet article retrace un historique de protestations des riverains sur les différents projets du site.

Vous pouvez consulter cet article sur le site de « La Mémoire de Croissy » : *L'usine qui ne fut pas construite à Croissy en 1887.*

<https://lamemoiredecroissy.fr/wp-content/uploads/2021/05/Lusine-qui-ne-fut-pas-construite....pdf>



## 5/ Travaux Chemin de Ronde

### > Travaux de dépollution du site de Servier

Les travaux de dépollution du site de Servier, 123 chemin de Ronde, ont commencé comme prévu le 1<sup>er</sup> décembre 2025.



### > Travaux sur réseau électrique ENEDIS

Des travaux réalisés par ENEDIS ont eu lieu sur le chemin de Ronde pour la pose et la restructuration du réseau HTA Haute Tension A - transport de l'électricité à l'échelle locale.

Enedis est intervenu 1 mois, par tronçons de 100 mètres, de mi-octobre à mi-décembre 2025.

### > Espace Ronde Santé et bien être

Un permis de construire a été accordé par la mairie de Croissy en janvier 2024 pour construire un peu plus de 4 000 m<sup>2</sup> de locaux, 87 chemin de Ronde. Cet espace comprendra une mini-crèche de 12 berceaux, un cabinet de radiologie (échographie, mammographie, IRM, et 1 scanner), un cabinet médical (avec Kiné, dentistes, médecins), une épicerie de 70 m<sup>2</sup>, un parking extérieur de 129 places imperméables. Le promoteur, Morcet immobilier, est le promoteur qui a réalisé la ZAC Claude Monet à Croissy (à côté du Parc Omnisports).

Le démarrage du chantier est prévu pour le début de l'année 2026.



#### > Antenne relais

Un permis de construire a été accordé par la mairie de Croissy en mai 2025 pour construire un relais de téléphonie mobile en toiture terrasse, avec une antenne sur mât, Résidence Les Impressionnistes, 89 chemin de Ronde. La hauteur de la construction sera de 3.20 m.

#### > Création d'un parc de stationnement

Un permis de construire a été accordé par la mairie de Croissy le 30 juin 2025 pour la création d'un parc de stationnement à ciel ouvert de 66 places, derrière la résidence Moulin vert (le long de la Seine), 85 chemin de Ronde.

## 6/ Documentation

### A/ Guide intégration paysagère des projets photovoltaïques

Présenté en octobre dernier lors de la dernière commission énergie photovoltaïque organisée par le SPI Vallée de Seine, ce guide vise à accompagner les projets photovoltaïques pour les intégrer au mieux dans leur environnement. En effet, leur insertion doit être réfléchie afin de ne pas banaliser ou dégrader le cadre de vie de notre territoire, tout en favorisant la transition énergétique.  
<https://www.spi-vds.org/evenements/commission-energie-integration-du-photovoltaïque-sur-le-territoire/>

### B/ Carte interactive pour connaître le niveau de pollution aux PFAS

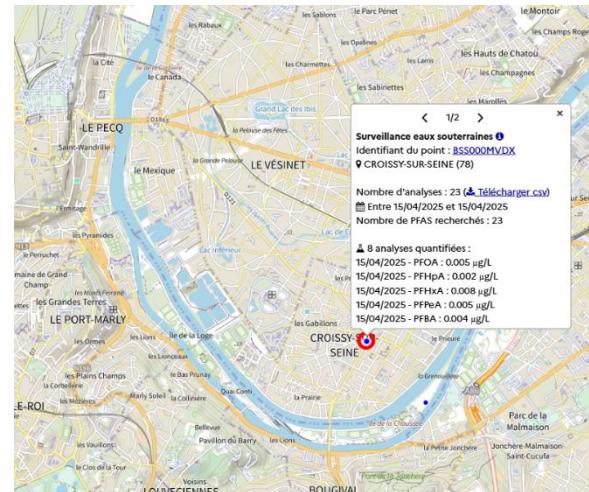
Face aux préoccupations croissantes liées aux PFAS, ces substances chimiques Per- et Poly-fluoroalkylées surnommées "polluants éternels" en raison de leur extrême persistance dans l'environnement, une carte interactive nationale de surveillance des PFAS dans les eaux, a été mise en place.

En cliquant sur les points de prélèvement vous pourrez accéder aux données disponibles, mises à jour chaque mois, et ainsi consulter les résultats des analyses réalisées sur :

- Eaux souterraines
- Eaux superficielles
- Eau distribuée (réseau d'eau potable)
- Les rejets industriels.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche visant à mieux protéger la santé publique et l'environnement.

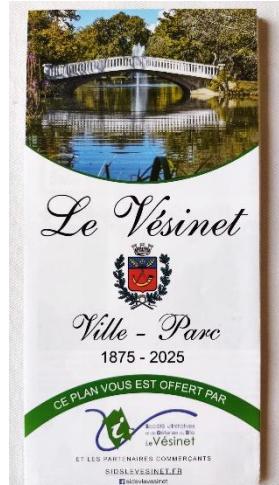
<https://macarte.ign.fr/carte/HzWzr5/Info-PFAS>



## C/ Carte des zones inondées potentielles

Un de nos adhérents, que nous remercions, nous a transmis un lien bien utile, il s'agit d'une application qui permet de déterminer les zones inondables de la Seine en fonction des hauteurs de crues. En cliquant sur la zone du terrain et l'adresse, on voit tout de suite l'impact sur le bâti en hauteur d'eau sur la coupe.

[Cartoviz - Zones inondées potentielles · ZIP](#)



## D/ Plan de la ville du Vésinet

L'association SIDSV édite des plans de la ville du Vésinet, nous en avons à disposition pour nos adhérents (sur demande).

Vous y trouverez un plan classique avec le nom des rues, ainsi que le parcours d'une très belle promenade « Balade des 5 lacs historiques et des rivières » avec des photos et des commentaires sur des points d'intérêt.

## E/ Guide papier « De la nature à l'assiette »

La ville de Croissy nous a fourni des guides papier « De la nature à l'assiette » que nous pouvons distribuer à nos adhérents (sur demande).

Vous y trouverez de nombreuses informations sur le jardinage (par exemple comment gérer les limaces et escargots), la cueillette (par exemple un article sur les baies toxiques), l'aménagement d'un poulailler dans son jardin, ou encore la pêche.



## 7/ Prochain Forum Santé Environnement / 23 janvier 2026

Notre association est invitée à participer au quatrième Forum Santé Environnement qui se tiendra le vendredi 23 janvier prochain, le matin de 9h30 à 12h45 à la Maison de l'Île-de-France, au sein de la Cité Internationale Universitaire de Paris (accueil café à partir de 9h).

Cet événement annuel, ouvert à l'ensemble des acteurs de la santé environnement, vise à partager l'état d'avancement du PRSE 4 ; valoriser des actions mises en œuvre dans le cadre du plan, et favoriser les échanges et interactions au sein de la communauté santé environnement.

>> Si l'un de nos adhérents souhaite participer et représenter notre association, merci de revenir vers nous.



Forum Santé  
Environnement



## 8/ Evènement associatif

### **Du 11 au 17 février 2026, au cinéma Louis Jouvet à Chatou**

Un très beau programme pour ce 8<sup>e</sup> Festival du Film pour l'Environnement 2026, avec de nombreux films variés, une conférence et un concert.

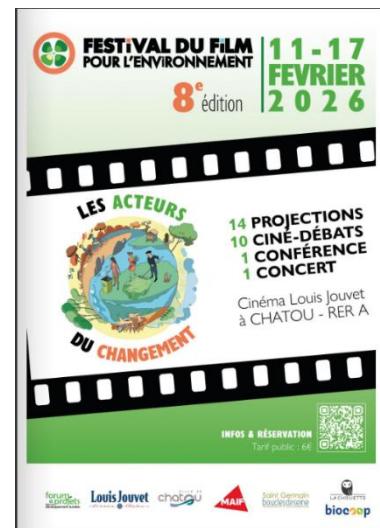
Ouvert à tous, inscription conseillée.

Vous pouvez consulter le programme complet en cliquant sur le lien :

<https://www.forumprojetsdd.org/evenement/8e-festival-2026/>

Organisé par Forum et Projets

<https://www.forumprojetsdd.org/>



## 9/ Agenda

- ✓ Vendredi 23 janvier 2026, de 9h30 à 12h45 à la Maison de l'Île-de-France, au sein de la Cité Internationale Universitaire de Paris, 4<sup>e</sup> Forum Santé Environnement.  
*Adhérent AdCR, sur inscription.*
- ✓ Samedi 24 janvier, cérémonie des vœux du Maire de Croissy. *L'AdCR sera représentée*
- ✓ Samedi 24 janvier, de 9h à 13h, parking du port du Pecq, collecte des déchets toxiques
- ✓ Mardi 27 janvier, CA du Cadeb. *L'AdCR sera représentée*
- ✓ Samedi 31 janvier, cérémonie des vœux du Maire du Vésinet. *L'AdCR sera représentée*
- ✓ Du 11 au 17 février, 8<sup>e</sup> festival du film pour l'environnement au cinéma Louis Jouvet à Chatou. *Ouvert à tous, inscription conseillée.*

## 10/ Appel à cotisation 2026

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour nous faire entendre et défendre avec efficacité nos demandes concernant la sécurité, la limitation de la densification urbaine, la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Notre trésorière se tient à votre disposition pour recevoir votre cotisation de 15 € pour votre adhésion à notre association, il s'agit de Mme Béatrice Millet, 25 rue du 11 Novembre, 78110 Le Vésinet.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion avec toutes les informations nécessaires.



- **Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !**
- **L'Association du Chemin de Ronde**, fondée en 1998, est membre du CADEB depuis 2016, membre de FNE Ile de France depuis 2020.  
Association de défense de l'environnement sur l'axe allant du pont du Pecq au pont de Bougival, nous regroupons de nombreux riverains de Croissy, du Vésinet et du Pecq.
- **Coordinnées**  
Siège social : 22 rue du 11 Novembre 78230 Le Pecq  
Mail : [associationducheminderonde@gmail.com](mailto:associationducheminderonde@gmail.com)  
Tél : 06.86.34.68.55.  
Site Internet : <https://associationducheminderonde.com/>
- **Bulletin d'information**  
Nous publions un bulletin mensuel auquel vous pouvez vous abonner gratuitement, vous le recevrez alors par mail.  
<https://associationducheminderonde.com/bulletins.php>
- **Actualité**  
Nous postons une actualité hebdomadaire sur notre site Internet et notre page Facebook  
<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>
- **Adhésion**  
Pour adhérer à notre association, vous trouverez toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »  
[https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin\\_adhesion](https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin_adhesion)
- **Le Bureau AdCR**

Jacques GOYET	Président
Véronique VITAL	Vice-présidente Le Pecq
Françoise PIERREDON	Vice-présidente Le Vésinet
Olivier PIERREDON	Vice-président Croissy
Cyril BERSEILLE	Secrétaire Général
Béatrice MILLET	Trésorière

